

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A CONSEILLÉ LA PLATEFORME, DANS LE CADRE DU NOUVEAU CAMPUS LA PLATEFORME DU NUMÉRIQUE, POUR UN MONTANT D'INVESTISSEMENT DE 75 MILLIONS D'EUROS.

Immobilier et Construction | 06/11/23 | Jérôme Therond Guillaume Aubatier Catherine Mintégui

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

La Plateforme est une école des métiers du numérique et des nouvelles technologies installée à Marseille.

Fondée en 2019 par Cyril Zimmermann, la Plateforme s'est rapidement développée et compte aujourd'hui 750 étudiants.

Dans le cadre de sa croissance exponentielle, La Plateforme a décidé de développer un nouveau campus d'enseignement supérieur, incluant également une résidence étudiante, situé au sein de la zone d'aménagement d'Euromed 2, d'un montant global d'investissement d'environ 75 millions d'euros.

La partie Campus Etudiant, dont la construction a été confiée à lcade, totalisera près de 18.000 m², pouvant accueillir et former plus de 3000 étudiants dès 2026. Ce Campus Etudiant sera développé avec l'aide de partenaires publics et privés dont l'ANRU, le Crédit Agricole Alpes Provence et Meridiam, société à mission (B Corp) spécialisée dans l'investissement à long terme d'infrastructures publiques durables, à travers son fond TURF (the Urban Resilience Fund).

La résidence étudiante quant à elle accueillera environ 230 lits sur 6.000 m² et sera développée en co-entreprise entre La Plateforme et lcade.

Les équipes d'August Debouzy ont conseillé La Plateforme sur l'ensemble du dossier et notamment :

- sur l'acquisition du foncier auprès d'Euroméditerranée ;
- sur la structuration des différents accords corporate avec les investisseurs (protocole d'investissement et joint-venture) aussi bien sur la partie Campus Etudiant que sur la partie Résidence Etudiante et sur leur mise en œuvre ;
- sur le bail en état futur d'achèvement pour l'exploitation de la partie Campus Etudiant dans un schéma opco-propco avec les investisseurs.

August Debouzy a également accompagné La Plateforme et les investisseurs (notamment Meridiam, l'ANRU et Crédit Agricole Alpes Provence) sur la négociation du contrat de promotion immobilière avec lcade pour la construction de la partie Campus Etudiant.

Les équipes du Cabinet August Debouzy était menée par Guillaume Aubatier, associé en charge de la pratique Immobilier et Construction et comprenaient :

- Guillaume Aubatier, associé et Catherine Mintégui, avocate senior, sur les aspects immobilier, construction et corporate real estate ;
- Jérôme Therond, counsel, sur les aspects de structuration corporate.

Le Cabinet Lacourte Raquin Tatar est intervenu aux côtés des investisseurs de la partie Campus Etudiant sur certains aspects immobiliers et fiscaux de la transaction.

lcade était conseillé en interne.
